

DELIBERATION N° 00.9 du 24 OCTOBRE 2000

PORTANT APPROBATION
DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET 2000
DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

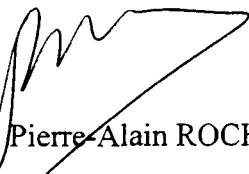
Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative numéro 2 au Budget 2000 qui réduit le budget de 194.000.000 F.

Le Budget 2000 de l'Agence est ainsi arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 8.826.000.000 F.

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 8.826.000.000 F.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence



Pierre-Alain ROCHE

Le Président
du Conseil d'Administration



Jean-Pierre DUPORT